



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Science et technologie

Description

Dans quelle mesure le système scientifique et technologique suisse est-il capable de mener l'économie suisse vers la croissance? Quels sont les points forts et les faiblesses de ce système? Les changements observés ces dernières années renforcent-ils l'influence de la science et technologie (S-T) en Suisse? Comment se situe la Suisse par rapport aux résultats obtenus dans ce domaine par les autres pays de l'OCDE? Le système d'indicateurs S-T apporte des éléments de réponses à ces questions.

Disponible depuis:

2002

Caractères relevés :

La science et la technologie en Suisse, dans l'Union européenne et dans les pays membres de l'OCDE.

Données relatives à la science et à la technologie :

- Ressources humaines en S-T
- Programmes-cadres de recherche de l'Union européenne
- R-D en Suisse (Dépenses de R-D, Personnel de R-D, Source de financement de la R-D)
- R-D du secteur des entreprises privées (Dépenses de R-D, Personnel de R-D)
- R-D du secteur de la Confédération (Dépenses de R-D, Personnel de R-D, Financement public de la R-D)
- R-D du secteur des hautes écoles (Dépenses de R-D, Personnel de R-D)
- Analyses spécialisées en R-D (Crédits budgétaires publics de R-D, Femmes et science)
- Balance commerciale des industries à haute intensité de R-D
- Brevets et familles de brevets

Méthodologie

Sources du système d'indicateurs :

- OFS: WSA, R-D dans l'ensemble des secteurs d'exécution de la R-D (Confédération, hautes écoles, entreprises privées, institutions privées sans but lucratif, étranger)
- OFS: WSA, R-D dans les entreprises privées
- OFS: WSA, R-D dans la Confédération, base de données ARAMIS
- OFS: BILD-P et WSA, R-D dans les hautes écoles
- OCDE: PIST (Principaux indicateurs de la science et de la technologie)
- EUROSTAT
- Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)
- OFS: ESPA

Degré de régionalisation :

Suisse et international.

Périodicité :

Selon enquête et données disponibles

Période de référence :

Année civile

Qualité des données statistiques :

Dans la pratique, la délimitation et la mesure de la R-D ne sont pas sans poser de problèmes. La détermination de la part des ressources financières et surtout la part de travail consacré à la R-D reposent sur des estimations. Il s'agit de considérer ces données comme des ordres de grandeurs dont la fiabilité est cependant garantie.

Politique de révision

Révision de routine (ou révision courante):

Non

Révision méthodologique (ou révision fondamentale) :

Non

Révision non planifiée :

Des révisions non planifiées peuvent survenir lorsqu'un ou plusieurs secteurs signalent avoir répondu de manière erronée lors d'une enquête précédente.

Bases légales

- Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF)
- Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'organisation de la statistique
- Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (Ordonnance sur les relevés statistiques)
- Ordonnance du 30 juin 1993 sur le Registre des entreprises et des établissements (OREE)
- Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS), section WSA

Alexandre Körsen, +41 58 48 56530

alexandre.koersgen@bfs.admin.ch
